



Communications de la Municipalité

du 29 octobre 2019 au 21 juillet 2020

La Municipalité décide

29 octobre 2019

Climachaud Service Sàrl, remplacement de la régulation du groupe de départ classes à la salle polyvalente de Lavey-Morcles

D'adjuger à la société Climachaud Service Sàrl les travaux pour le remplacement de la régulation du groupe de départ classes à la salle polyvalente pour un montant de Fr. 1'970.90 (TTC).

12 novembre 2019

Municipalité de St-Maurice, mise à disposition de 4 places UAPE

De confirmer à la Municipalité de St-Maurice sa décision de renoncer aux 4 places d'UAPE au sein de la structure à St-Maurice dès la rentrée prochaine. Cette décision est motivée par le récent refus de prise en charge par le Réseau Enfants Chablais, qui fait face à des restrictions budgétaires, ainsi que par l'inoccupation constatée de ces 4 places.

26 novembre 2019

Coutaz SA, assainissement de la chaudière du Collège et de la Salle Polyvalente

D'informer la société Coutaz SA que les travaux pour l'assainissement de la chaudière du Collège et de la Salle Polyvalente leur ont été adjugés, sous réserve de l'obtention des autorisations définitives (séance du Conseil communal), conformément à leur offre pour le montant de Fr. 79'296.05 (TTC).

10 décembre 2019

Ofisa Informatique, OiOi web - outil de conception de site internet

De confirmer à la société Ofisa Informatique son choix pour la variante basique pour la mise en place de l'outil de conception de site internet OiOi web pour un montant de Fr. 3'130.- (HT).

7 janvier 2020

Perez Peinture Sàrl, réfection de la peinture dans l'appartement du 2ème étage au Collège de Lavey

D'adjuger à la société Perez Peinture Sàrl les travaux pour la réfection de la peinture dans l'appartement du 2ème étage au Collège de Lavey-Morcles pour un montant de Fr. 4'300.- (TTC).

Municipalité de St-Maurice, gestion du bâtiment de la caserne du feu

De confirmer à la Municipalité de St-Maurice son accord de principe pour que la gestion de l'entretien de la nouvelle caserne du SDIS soit assurée par leur personnel. Cet accord devra cependant être confirmé une fois les modalités de mise en œuvre et les coûts connus.

21 janvier 2020

André Curchod SA, tableau d'affichage - installation de nouveaux luminaires

D'adjuger à la société André Curchod SA les travaux pour l'installation de nouveaux luminaires dans le panneau d'affichage pour un montant de Fr. 917.55 (TTC).

Ansermoz & Emery, constitution d'une servitude personnelle de passage de conduite d'eau

De confirmer son accord à Me Caroline Emery pour le projet d'acte constitutif d'une servitude personnelle de passage de conduite d'eau en faveur de la Commune de Lavey-Morcles (Route des Bains / Les Borbeux) sur 25 parcelles.

4 février 2020

Aigle Région, système de gestion des zones d'activités - détermination des communes

De confirmer à Aigle Région son accord formel pour lui donner mandat de piloter les travaux pour le périmètre "Chablais Agglo et Alpes vaudoises", ainsi que de participer activement, pour les communes du Haut-Lac, aux travaux menés sous l'égide de l'Agglo Rivelac.

25 mars 2020

Rigolet SA, résiliation ordinaire du contrat de bail - magasin de Lavey-Village

D'informer la société Rigolet SA qu'elle résilie le contrat de bail du magasin de Lavey-Village avec effet au 30 septembre 2020. La résiliation comprend tous les locaux du magasin ainsi que 2 places de parc extérieures.

14 avril 2020

Ansermet SA, Crépissage dans la chaufferie du Collège de Lavey

D'adjuger à la société Ansermet SA les travaux pour le crépissage des murs dans la chaufferie du Collège pour un montant de Fr. 5'313.90 (TTC).

12 mai 2020

Direction générale de la mobilité et des routes, carrefour dangereux

D'informer la Direction générale de la mobilité et des routes qu'il est régulièrement porté à sa connaissance que le carrefour sis entre la Route des Bains et la liaison entre St-Maurice et Lavey-Village est dangereux. En effet, chaque année elle relève de nombreux accrochages entre véhicules. Dans le "cédez le passage", situé dans un dévers, la priorité est trop souvent ignorée. Elle pense que la mise en place d'un panneau "STOP", accompagné de son marquage au sol et d'un feu clignotant, apporterait une meilleure sécurité. Elle lui laisse le soin de se faire sa propre opinion sur la problématique et les solutions à y apporter. En l'état, il est évident qu'un accident grave est inéluctable et la prie instamment d'entreprendre les démarches nécessaires pour améliorer la sécurité de ce carrefour.

26 mai 2020

Florinda Zumberi, engagement

D'informer Mme Florinda Zumberi qu'elle a décidé de l'engager, dès le 15 juillet 2020, en qualité d'assistante d'administration à 50%.

9 juin 2020

Mega SA, traitement des fissures au plafond du local sous la salle polyvalente à Lavey
D'adjuger à la société Mega SA les travaux pour le traitement des fissures au plafond du local, occupé par les FMA, sous la salle polyvalente à Lavey-Morcles pour un montant de Fr. 4'415.70 (TTC).

RWB Hydroconcept Sàrl, contrat d'ingénieur - révision du PGA

De signer le contrat d'ingénieur avec la société RWB Hydroconcept relatif aux prestations complémentaires liées aux nouvelles directives cantonales pour la révision du PGA.

23 juin 2020

RWB Hydroconcept Sàrl, offre d'honoraires pour un bilan consommation/ressources et variante d'alimentation en eau potable à Morcles

D'adjuger à la société RWB Hydroconcept Sàrl le mandat d'honoraires pour un bilan consommation/ressources et variante d'alimentation en eau potable à Morcles pour un montant de Fr. 22'778.55 (TTC).

7 juillet 2020

Aprotec SA, remise en état de l'éclairage de secours et de sécurité à la salle polyvalente

D'adjuger à la société Aprotec SA les travaux pour la remise en état de l'éclairage de secours et de sécurité à la salle polyvalente pour un montant de Fr. 904.70 (TTC).

21 juillet 2020

Kruger & Cie SA, entretien de la climatisation

D'adjuger à la société Kruger & Cie SA l'offre pour l'entretien annuel de la climatisation à la maison de commune pour un montant de Fr. 376.95 (TTC) par an.

Urbatecture SA, constat de fissures avant travaux de génie civile - Centre du village

D'adjuger à la société Urbatecture SA le mandat pour le constat de fissures avant les travaux de génie civile pour la mise en séparatif et eau potable au Centre du village pour un montant de Fr. 19'283.25 (TTC).

Mayor Publicité, réalisation et fourniture de panneaux "Point de collecte"

D'adjuger à la société Mayor Publicité les travaux pour la réalisation et la fourniture de panneaux "Point de collecte" pour la salle polyvalente pour un montant de Fr. 1'830.90 (TTC).

14 avril 2020

Stucky SA, étude locale de danger inondation préliminaire pour le projet de déchetterie

D'adjuger l'offre de la société Stucky SA pour l'étude locale de danger d'inondation préliminaire pour le projet de déchetterie sur la parcelle No 401 à Lavey-Morcles. Le montant total pour cette offre s'élève à Fr. 4'997.10 (TTC). Le montant sera réparti entre les communes de Lavey-Morcles et de St-Maurice.

La Municipalité prend acte

29 octobre 2019

Direction générale de la mobilité et des routes, loi sur la mobilité et les transports publics

D'une lettre de la Direction générale de la mobilité et des routes qui l'informe que la répartition du montant de la contribution financière du Canton en faveur des lignes de trafic régional, ainsi que la participation financière en charge des bassins et des communes y relative ont été établies de manière définitive pour l'exercice 2019. La répartition définitive est de 3,72 millions pour le Chablais, ce qui représente une baisse de 1.14 millions par rapport à l'information budgétaire. Ce qui représente une part totale de Fr. 34'914.35 pour la Commune de Lavey-Morcles.

Département de la santé et de l'action sociale, facture sociale 2018 - décompte final

Du décompte relatif à la facture sociale 2018. Acomptes versés par la Commune de Lavey : Fr. 319'470.- / Montant dû : Fr. 341'022.- / Solde dû par la Commune : Fr. 21'788.30.

12 novembre 2019

Département du territoire et de l'environnement, retrait de la demande d'autorisation de construire et de défrichement

D'une copie de la lettre du Département du territoire et de l'environnement adressée aux Services industriels de Lausanne concernant le projet Lavey+. Le département a pris note du retrait de la demande d'approbation des plans et de défrichement du projet Lavey+. La Direction générale de l'environnement (DGE) a procédé au bouclage de cette demande et de la procédure y relative.

Marché de Lavey, cessation d'activité du magasin à Lavey-Village

D'une lettre de M. Alessandro Zehnder, gérant du Marché de Lavey, qui l'informe de son souhait de cesser son activité au 31 décembre 2019.

26 novembre 2019

STEP Lavey-Morcles - St-Maurice, nouvelle installation de vidéosurveillance

De la décision du Conseil d'administration de la STEP SA d'octroyer l'autorisation pour une nouvelle installation de vidéosurveillance dissuasive à la route des Bains 2 à Lavey-les-Bains (point de collecte sis à la STEP).

UAPE Les Petits Lutins, statistique de fréquentation

De la statistique de fréquentation pour le mois d'octobre 2019 de l'UAPE Les Petits Lutins. La moyenne de fréquentation pour la semaine est de 8.81%.

Département de la santé et de l'action sociale, facture sociale prévisionnelle 2020

D'une lettre de Mme Rebecca Ruiz, cheffe du département de la santé et de l'action sociale, qui l'informe que la participation prévisionnelle de la facture sociale 2020 de la commune de Lavey-Morcles se monte à Fr. 351'481.-.

10 décembre 2019

Alain Pasche, lettre de démission du SDIS des Fortifications

D'une lettre de M. Alain Pasche qui lui fait part de sa décision de démissionner de sa fonction de Commandant du SDIS des Fortifications, avec effet au 31.12.2019.

Ville de Monthey, projet FuturoStep - décision d'adjudication

De la copie d'une lettre de la Ville de Monthey, adressée à la société Integralia SA, concernant le projet FuturoStep. Elle lui adjuge le mandat d'étude pour le projet FuturoStep pour un montant de Fr. 95'000.- TTC. Une clé de répartition sera établie pour toutes les communes comprises dans le projet.

ARASAPE, répartition intercommunale AJE - budget 2020

D'un e-mail de l'Association régionale de l'action sociale Aigle et Pays d'Enhaut (ARASAPE) qui l'informe de la répartition entre les communes concernant le budget 2020 de l'AJE, validé le 21 novembre 2019. Le montant total à la charge de la Commune de Lavey-Morcles se monte à Fr. 127'768.74 pour 2020.

ARASAPE, réseau "enfants chablais"

D'une lettre de l'Association régionale de l'action sociale District d'Aigle et Pays d'Enhaut (ARASAPE) qui l'informe de la part que les parents investissent pour le placement de leurs enfants dans l'un ou l'autre type d'accueil du Réseau "Enfant Chablais". Pour la Commune de Lavey-Morcles la participation se monte à Fr. 80'971.-.

25 mars 2020

Service de la sécurité civile et militaire, situation Covid19

D'une lettre du Service de la sécurité civile et militaire qui lui transmet les informations utiles permettant de garantir le fonctionnement des structures essentielles de la commune et, ainsi, d'assurer la vie sociale du canton dans le cas où l'épidémie Covid19 devait perturber le déroulement de ses activités. La Municipalité a mis en place un plan de continuité et entrepris les mesures visant à éviter le contact avec la population. Les employés de l'administration travaillent depuis leur domicile.

Direction générale de la mobilité et des routes, projet de construction d'un trottoir à la route du Stand

D'une lettre de la Direction générale de la mobilité et des routes concernant le projet de construction d'un trottoir à la route du Stand. Elle émet un préavis positif pour ce projet. Celui-ci devra être adapté selon les remarques émises par les différents secteurs. Il devra ensuite faire l'objet d'une enquête publique et être soumis à l'adoption du Conseil communal. Conformément à la demande de la Division Inspection cantonale des forêts, la mise à l'enquête publique de la délimitation de la lisière forestière sera déposée en même temps que le projet principal.

31 mars 2020

Service des communes et du logement, séance de municipalité et séances des conseils généraux, communaux et intercommunaux

D'une lettre du Service des communes et du logement (SCL) qui l'informe que la décision de maintenir ou de reporter les séances de municipalité, les séances des conseils généraux, communaux et intercommunaux sont de compétence communale, dans la limite des directives fédérales et cantonales sur la pandémie en cours. Le SCL et les préfectures recommandent de reporter les séances prévues ces prochains jours au moins jusqu'à fin avril, non seulement pour des raisons de santé publique mais aussi parce qu'il est peu probable que les quorums soient atteints. Concernant les séances de municipalité, il est tout à fait envisageable que les décisions urgentes soient prises par voie circulatoire ou lors de visioconférences. Cette solution n'est à ce stade pas envisageable s'agissant des organes délibérants. Les communes qui doivent à tout prix engager des dépenses urgentes et non budgétisées peuvent le faire via les dépenses imprévisibles et exceptionnelles, pour autant que les montants ne soient pas trop conséquents et qu'il ne s'agisse pas d'investissements à proprement parler.

Direction générale de l'environnement, plan d'affectation cantonal no 360 "Géothermie"

D'une lettre de la Direction générale de l'environnement qui lui transmet le plan d'affectation cantonal no 360 "géothermie" approuvé par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) en date du 28 mai 2019, ainsi que son règlement. Elle l'informe également que la réalisation de ce projet est régie par la loi du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol. Cette loi confère au DTE la haute surveillance en l'habilitant notamment à prendre toutes les mesures utiles en cas d'impacts sur les personnes ou l'environnement. Le DTE et les acteurs du projet AGEPP collaborent actuellement à la préparation de cette haute surveillance.

14 avril 2020

Direction générale de la cohésion sociale, mise en place d'une centrale des solidarités

D'une lettre de la Direction générale de la cohésion sociale qui l'informe de la mise sur pied d'une coordination cantonale des solidarités afin de répondre aux besoins d'appui social et d'accompagnement de l'ensemble de la population vulnérable vaudoise dans le contexte actuel de pandémie COVID-19. Les communes restent la porte d'entrée du dispositif pour la population et la première ligne d'actions. La Centrale des solidarités est un dispositif de deuxième ligne pour venir en appui et soutien des communes. Un coordinateur social régional est chargé de recueillir les demandes pour lesquelles les communes n'ont pu répondre que partiellement ou n'ont pas trouvé de réponse adéquate.

Service des communes et du logements, décompte provisoire des charges péréquatives 2019

D'une lettre du Service des communes et du logement qui l'informe de la répartition provisoire des charges péréquatives. Pour la commune de Lavey-Morcles, la facture sociale 2019 se monte à Fr. 387'108.-, la péréquation à Fr. 492'065.- et la réforme policière à Fr. 74'866.-.

9 juin 2020

SDIS des Fortifications, assemblée constitutive

Du procès-verbal de l'assemblée constitutive des organes du SDIS des Fortifications. Pour le conseil intercommunal, M. Gail Rappaz est nommé Président, Mme Mireille Bruchoud est nommée Vice-Présidente et Mme Isabelle Chevally est nommée secrétaire. L'assemblée élit MM. Philippe Ballif et Dominique Thiévent à la commission de gestion. Le comité de direction est composé de Mme Gladys Siegfried, MM. Damien Revaz, Dominique Morisod et Yvan Ponnaz. M. Morisod est élu à la présidence du comité de direction.

Etablissement cantonal d'assurance, participation financière réseau d'eau

D'une lettre de l'Etablissement cantonal d'assurance Incendie et éléments naturel (ECA) qui l'informe qu'elle lui alloue une participation financière de Fr. 193'152.- pour le remplacement de conduite à la Route des Têches, Route des Champs, Rue du Collège et Rue Centrale.

7 juillet 2020

Nathanaëlle Parker, démission

D'une lettre de Mme Nathanaëlle Parker qui l'informe de sa démission de son poste d'aide concierge pour la rentrée scolaire 2020-2021, soit dès le 15 août 2020.

Commune de Collonges - Eau froide

D'une lettre de Me Damien Bender, avocat, qui l'informe que la Commune et Bourgeoisie de Collonges dénoncent la convention relative aux droits d'eau conclue avec la Commune de Lavey-Morcles le 14 décembre 1929, ainsi que toute autre éventuelle convention y relative qui pourrait avoir été signée, avec effet au 31 décembre 2020.

21 juillet 2020

Cesla Amarelle, modalités d'application de l'article 6 du Règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires

D'une lettre de Mme Cesla Amarelle, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, qui lui présente les modalités d'application du Règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires. L'article 6 de ce règlement fixe notamment les modalités pour l'Affichage numérique. L'Etat prend la responsabilité de négocier au meilleur prix ces équipements de manière à ce que les autorités communales ne soient pas contraintes de prendre en charge un montant supérieur à Fr. 2'500.- par classe sur 8 ans, pour le matériel numérique.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
Yvan Ponnaz  Mentor Citaku